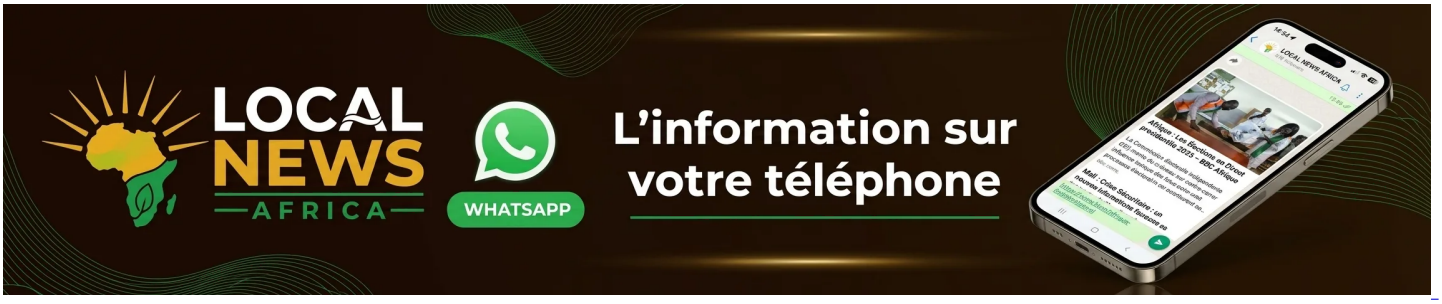


BENIN

une nouvelle Politique nationale de l'emploi en préparation après 2025.

Auteur : **ACAKPO Sènakpon** | Publié le : **04 nov. 2026 à 19:13**

MINISTÈRE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES ET DE LA PROMOTION DE L'EMPLOI

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

> *Le gouvernement béninois engage la préparation d'une nouvelle Politique nationale de l'emploi. Cette initiative intervient dans un contexte où l'insertion professionnelle des jeunes, le sous-emploi et la création d'emplois décents restent des défis importants, malgré les efforts engagés pour dynamiser l'économie et soutenir l'entrepreneuriat.*

Le Bénin s'apprête à renouveler son cadre stratégique en matière d'emploi. Après l'arrivée à échéance de la Politique nationale de l'emploi (PNE) 2020-2025, le ministère des Petites et Moyennes Entreprises et de la Promotion de l'Emploi a engagé le processus d'élaboration d'un nouveau document destiné à orienter les interventions publiques dans ce secteur.

Selon les informations publiées le 4 novembre 2026 par La Marina, cette initiative figure dans le plan de travail annuel 2026 du ministère, avec une prévision budgétaire de 20,03 millions de FCFA. Les travaux auraient été confiés au cabinet COSINUS CONSEILS SAS, chargé non seulement de préparer le document de politique, mais également de proposer une stratégie pour sa mise en œuvre.

L'objectif est de disposer d'un nouveau référentiel capable de mieux encadrer les actions publiques en faveur de l'emploi, tout en tenant compte des mutations économiques et des besoins du marché du travail.

Une politique à harmoniser avec les stratégies existantes

L'élaboration de ce nouveau document devra tenir compte des autres instruments de planification déjà adoptés par le Bénin. Il s'agit notamment de la Stratégie nationale pour l'emploi des jeunes 2023-2027 et de la Politique nationale de promotion et de développement des petites et moyennes entreprises (PME) 2025-2034.

Approuvée en Conseil des ministres le 28 mai 2025, cette dernière ambitionne de renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises et de créer un environnement favorable à la production de richesses et d'emplois décents. Elle a ensuite été déclinée dans une stratégie opérationnelle couvrant la période 2025-2029, approuvée le 2 juillet 2025.

Cette complémentarité est importante. Les PME constituent en effet un levier de création d'emplois, tandis que les politiques d'insertion et de formation professionnelle doivent contribuer à mettre à la disposition des entreprises des compétences adaptées à leurs besoins.

Le sous-emploi, une difficulté qui demeure

La précédente Politique nationale de l'emploi, adoptée en Conseil des ministres le 11 mars 2020, avait fixé plusieurs priorités à l'horizon 2025. Elle visait notamment à améliorer l'employabilité des diplômés, à réduire le sous-emploi et le chômage de longue durée, puis à renforcer la gouvernance du marché du travail. Le document affichait également l'ambition de réduire de moitié le chômage et le sous-emploi.

Le diagnostic sur lequel reposait cette politique mettait en évidence l'ampleur du défi. Sur la base des enquêtes EMICoV de 2015, le document estimait à 72 % la proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi. Ce chiffre, qui constitue une référence historique et non une mesure de la situation actuelle, illustre les difficultés structurelles auxquelles le marché du travail béninois était déjà confronté.

Les préoccupations restent d'actualité. Dans une étude publiée le 24 août 2026, Afrobarometer indique que 51 % des jeunes Béninois âgés de 18 à 35 ans interrogés déclarent être sans emploi et à la recherche d'un travail. La même étude révèle que 68 % d'entre eux manifestent une préférence pour l'entrepreneuriat. Le manque de formation

adaptée, l'insuffisance d'expérience professionnelle et les difficultés économiques figurent parmi les obstacles identifiés.

Ces résultats mettent en lumière une question centrale : au-delà de la création d'emplois, comment favoriser l'accès des jeunes à des activités professionnelles stables et suffisamment rémunératrices ?

Des attentes au-delà du renouvellement stratégique

La nouvelle Politique nationale de l'emploi sera ainsi attendue sur sa capacité à apporter des réponses concrètes aux difficultés d'insertion professionnelle. L'adéquation entre les formations et les besoins des entreprises, le développement de l'entrepreneuriat, l'accompagnement des PME et l'amélioration de la qualité des emplois constituent autant de chantiers à prendre en compte.

La question du suivi et de l'évaluation sera également déterminante. La réussite d'une politique de l'emploi ne se mesure pas uniquement au nombre de programmes lancés ou de bénéficiaires accompagnés, mais aussi à la durabilité des emplois créés, à l'amélioration des revenus et à la réduction du sous-emploi.

Après cinq années d'application du précédent référentiel, le nouveau document devra donc permettre de franchir une étape supplémentaire : faire de la dynamique économique et des investissements productifs des moteurs plus directs de l'emploi décent au Bénin.

ACAKPO Sènankpon

PUBLICITÉ

